



## Corrida LaBastidienne82

### Organisateur

L'Association Running Labastide Saint Pierre

Siège social : 280 route de Fabas 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE

Contact : MERIC Claude, Président 0674391604 – meric.claude@orange.fr

### Lieu, Date et Horaires

Lieu : Commune de Labastide Saint-Pierre et Campsas

Départ et Arrivée : Rue de l'Égalité à Labastide Saint Pierre

Date : vendredi 14 juin 2019

Horaires : Le départ du 10 km et du 6,5 km sera donné à 20h.

### Parcours

Les parcours du 10 km et du 6,5 km sont en seule boucle.

Pour le 10 km, il empruntera des routes de campagne sur les communes de Labastide Saint Pierre et Campsas. Nature du revêtement de sol : bitumé.

Pour le 6,5 km, il empruntera des routes de campagne sur la commune de Labastide Saint Pierre et Campsas. Nature du revêtement de sol : bitumé.

Pour le 10 km, un point de ravitaillement (deux passages) et deux autres points de ravitaillement.

Pour le 6,5 km, deux points de ravitaillement.

### Fin de course

Le temps maximum pour les deux courses est de 1 heure et 30mn

L'organisation procédera à la mise hors course de toute personne qui ne sera pas dans ce délai.

### Participants

Ouvert aux femmes et hommes dans les catégories cadets à vétérans.

### Modalités d'inscription

En ligne sur le site [www.chrono-start.com](http://www.chrono-start.com) : Après avoir renseigné le bulletin internet et effectué le règlement.

Fin des inscriptions en ligne, le jeudi 13/06/2019

Sur le départ le vendredi 14 juin de 18h à 19h30mn.

Pièces à fournir obligatoirement : **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au jour de la course** ou photocopie d'une licence F.F.A.

Il ne sera procédé à aucun remboursement et ce quelle que soit la cause de non participation.

Aucune pièce justificative ne sera rendue.

### Le certificat médical

Toute participation est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF.

Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

### **Assurance et responsabilité civile**

Conformément à la loi, l'association Running Labastide Saint Pierre a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile. Les coureurs participants sont sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation, ainsi qu'en cas de vol ou de dégradation des biens personnels du coureur survenus durant la manifestation.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Les autres doivent s'assurer personnellement.

Les organisateurs prendront toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace du circuit. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé. Le service médical pourra mettre hors course les concurrents mettant en danger leur santé. Le coureur autorise le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

### **Sécurité routière**

Sécurité routière : Intersections sécurisées par des jalonneurs.

### **Résultats**

Les classements se feront par catégories d'âge et de sexe. Des récompenses seront allouées aux trois premiers classés de chaque catégorie (âge et sexe) pour la distance du 10 km et aux premiers classés de chaque catégorie (âge et sexe) pour la distance du 6,5 km. Aucune prime ne sera allouée. Les résultats se feront sur le site de chrono-start. L'organisation se réserve le droit de récompenser à divers titres certains participants.

### **Exploitations d'images et vidéo**

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la Corrida LaBastidienne82 2018, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

CNIL : Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisateur, les coureurs peuvent être amenés, à recevoir des propositions d'autres sociétés ou d'associations. S'ils ne le souhaitent plus, il leur suffit de nous écrire en nous indiquant nom, prénom, adresse et adresse email le cas échéant.

### **Annulation / Modification**

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves, de modifier les tracés ou d'apporter tous les changements nécessaires à une bonne tenue de la manifestation.

### **Engagement**

En faisant acte d'inscription, tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement (document disponible sur le site [www.running-labastide-saint-pierre](http://www.running-labastide-saint-pierre) et au stand « Inscription » le jour de la course), d'en accepter les termes et de les respecter. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs à remettre le jour de la course.

Il (elle) s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée. Tout(e) concurrent(e) prenant le départ reconnaît s'être entraîné(e) et préparé(e) en conséquence. Prendre part à une course hors stade relève de la responsabilité individuelle de chaque coureur(euse) qui garde la possibilité de ne pas prendre le départ pour tout motif qu'il(elle) jugera utile.